MJ-SYNERGIE
22 Rue du Cordier
B.P. 107
01003 Bourg en Bresse
Traitement du 19 nov. 2026 - GemWeb V4.31.12

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire
(Nom, adresse)

MJ-SYNERGIE
Maître François-Charles DESPRAT
22 Rue du Cordier
B.P. 107
01003 Bourg en Bresse

Créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Mandataire du créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

141219
ANDIAMO SARL
Centre Commercial Val Thoiry
1401 Rue de la Gare
01710 THOIRY

Procédure
Date du Jugement

18 novembre 2026

Nature du Jugement

Redressement judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)